

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Les informations présentées ci-dessous sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis par les autorités officielles. Il incombe à chaque passager de vérifier les exigences et restrictions en vigueur avant la réservation et avant le départ de la croisière.

ITINÉRAIRES	PASSAGERS AYANT UNE NATIONALITÉ DE L'ESPACE SCHENGEN ET ÉTRANGERS RÉSIDANT DANS L'ESPACE SCHENGEN + CHYPRE, EIRE (RÉP. D'IRLANDE).	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN <u>NON SOUMIS AU VISA SCHENGEN</u>	PAYS DE L'ESPACE EXTRA SCHENGEN DONT LES PASSAGERS SONT SOUMIS A UN VISA SCHENGEN
- ALLEMAGNE, DANEMARK, NORVÈGE, ALLEMAGNE	(Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.) Étendu à la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, Chypre, l'EIRE (Rép. D'Irlande). PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ Remarque : les passagers ressortissants de l'Union européenne ou de l'espace Schengen seront autorisés à embarquer également avec leur carte d'identité nationale valable pour voyager à l'étranger	Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours, pour le tourisme : Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / Bosnie-Herzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Corée du Sud / Costa Rica / Dominique / Émirats Arabes Unis / États-Unis d'Amérique / Géorgie / Grenade / Guatemala / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Îles Marshall / Îles Salomon / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A.R*** / Macédoine du Nord* / Malaisie / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nicaragua / Nouvelle-Zélande / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Royaume-Uni / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Saint-Vincent / Salvador / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Uruguay / Vanuatu / Venezuela. * Le régime d'exemption de visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie, uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique. ** Le régime d'exemption s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité. *** Le régime d'exemption s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong". *** Le régime d'exemption s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau" PASSEPORT AYANT AU MOINS UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS	Les passagers ne disposant pas d'un visa Schengen valide ne seront pas autorisés à embarquer à bord du navire, même s'ils souhaitent rester à bord pendant les escales dans les ports de l'espace Schengen. PASSEPORT VALIDE AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉE UNIQUE (POUR LES RESSORTISSANTS DE PAYS NON-MEMBRES DE L'ESPACE SCHENGEN RÉSIDANT DANS UN PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN : ILS DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION D'UN TITRE DE SÉJOUR EN COURS DE VALIDITÉ DÉLIVRÉ PAR UN ÉTAT SCHENGEN. - LES TITRES DE SEJOUR EN COURS DE RENOUVELLEMENT NE SONT PAS ACCEPTÉS.) NORVÈGE : Les ressortissants russes titulaires d'un visa Schengen valide ou d'un titre de séjour de l'UE peuvent participer à la croisière et embarquer, débarquer ou descendre à terre en Norvège, étant donné que MSC Euribia fait escale uniquement dans des ports situés dans l'espace Schengen.

- ALLEMAGNE, POLOGNE, LITUANIE, LETTONIE, ESTONIE, FINLANDE, SUÈDE, DANEMARK, SUÈDE, ALLEMAGNE - ALLEMAGNE, POLOGNE, SUÈDE, LETTONIE, SUÈDE, DANEMARK, ALLEMAGNE - ALLEMAGNE, NORVÈGE, DANEMARK, ALLEMAGNE - ALLEMAGNE, POLOGNE, LITUANIE, LETTONIE, SUÈDE, DANEMARK, ALLEMAGNE -ALLEMAGNE, NORVÈGE, DANEMARK, ALLEMAGNE -ALLEMAGNE, DANEMARK, LETTONIE, SUÈDE, DANEMARK, ALLEMAGNE -ALLEMAGNE, POLOGNE, LITUANIE, LETTONIE, FINLANDE, ESTONIE, SUÈDE, DANEMARK, SUÈDE, ALLEMAGNE -ALLEMAGNE, NORVÈGE, ALLEMAGNE -ALLEMAGNE, DANEMARK, NORVÈGE, DANEMARK, ALLEMAGNE	(Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.) Étendu à la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, Chypre, l'EIRE (Rép. D'Irlande). PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ Remarque : les passagers ressortissants de l'Union européenne ou de l'espace Schengen seront autorisés à embarquer également avec leur carte d'identité nationale valable pour voyager à l'étranger	Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours, pour le tourisme : Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / Bosnie-Herzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Corée du Sud / Costa Rica / Dominique / Émirats Arabes Unis / États-Unis d'Amérique / Géorgie / Grenade / Guatemala / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Îles Marshall / Îles Salomon / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A.R*** / Macédoine du Nord* / Malaisie / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nicaragua / Nouvelle-Zélande / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Royaume-Uni / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Saint-Vincent / Salvador / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Uruguay / Vanuatu / Venezuela. * Le régime d'exemption de visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie, uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique. ** Le régime d'exemption s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité. *** Le régime d'exemption s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong". *** Le régime d'exemption s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau" PASSEPORT VALIDE AYANT AU MOINS UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS ENTRÉE EN LETTONIE : Les passagers sont tenus de soumettre une Déclaration Électronique de Voyage (https://www.mfa.gov.lv/en/electronic-travel-declaration) au nouveau Système d'information pour la prévention des menaces à la sécurité de l'État de la Lettonie - consultez le lien suivant : https://eta.gov.lv/en/ Les informations requises doivent être transmises au moins 48 heures avant l'arrivée à Riga. PAYS EXEMPTÉS DE VISA: Albanie, Australie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Israël, Japon, Mexique, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Macédoine du Nord, Corée du Sud, Royaume-Uni, États-Unis. LES PASSAGERS NE DISPOSANT PAS DU DOCUMENT REQUIS PEUVENT RESTER A BORD DU NAVIRE PENDANT L'ESCALE.	PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉE UNIQUE (POUR LES RESSORTISSANTS DE PAYS NON-MEMBRES DE L'ESPACE SCHENGEN RÉSIDANT DANS UN PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN : ILS DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN TITRE DE SÉJOUR EN COURS DE VALIDITÉ DÉLIVRÉ PAR UN ÉTAT SCHENGEN. - LES TITRES DE SEJOUR EN COURS DE RENOUVELLEMENT NE SONT PAS ACCEPTÉS.) POLOGNE : Les détenteurs d'un passeport russe ou biélorusse, quel que soit leur lieu de résidence ou même s'ils sont en possession d'un visa UE/Schengen ou d'un certificat de mariage, peuvent se voir refuser l'autorisation de descendre à terre lors des escales dans les ports de Pologne, d'Estonie, de Lituanie et de Lettonie, conformément aux décisions des autorités locales. Par ailleurs, toute demande d'embarquement ou de débarquement exceptionnel est interdite. Toutefois, les passagers concernés peuvent rester à bord du navire pendant les escales. Cette disposition est valable jusqu'à nouvel ordre. NORVÈGE : Les ressortissants russes titulaires d'un visa Schengen valide peuvent participer à la croisière et embarquer, débarquer ou descendre à terre en Norvège, étant donné que MSC MAGNIFICA fait escale uniquement dans des ports situés dans l'espace Schengen. ENTRÉE EN LETTONIE : Les passagers sont tenus de soumettre une Déclaration Électronique de Voyage (https://www.mfa.gov.lv/en/electronic-travel-declaration) au nouveau Système d'information pour la prévention des menaces à la sécurité de l'État de la Lettonie - consultez le lien suivant : https://eta.gov.lv/en/ Les informations requises doivent être transmises au moins 48 heures avant l'arrivée à Riga. La Turquie est exemptée. LES PASSAGERS NE DISPOSANT PAS DU DOCUMENT REQUIS PEUVENT RESTER A BORD DU NAVIRE PENDANT L'ESCALE.
--	---	---	--

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Les informations présentées ci-dessous sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis par les autorités officielles. Il incombe à chaque passager de vérifier les exigences et restrictions en vigueur avant la réservation et avant le départ de la croisière.

-ROYAUME-UNI, PORTUGAL, ESPAGNE, ROYAUME-UNI -ROYAUME-UNI, FRANCE, ROYAUME-UNI -ROYAUME-UNI, NORVÈGE, ROYAUME-UNI -ROYAUME-UNI, PAYS-BAS, FRANCE, BELGIQUE, ROYAUME-UNI -ROYAUME-UNI, FRANCE, BELGIQUE, PAYS-BAS, ROYAUME-UNI -ROYAUME-UNI, FRANCE, ESPAGNE, FRANCE, ROYAUME-UNI -ROYAUME-UNI, FRANCE, PORTUGAL, ESPAGNE, FRANCE, ROYAUME-UNI	(Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.) Étendu à la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, Chypre, l'EIRE (Rép. D'Irlande). PASSEPORT AYANT AU MOINS UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS À COMPTER DE LA DATE D'ARRIVÉE AU ROYAUME-UNI NON AUTORISÉ à embarquer avec une carte nationale d'identité – le passager ne peut pas rester à bord. Autorisation de voyage électronique (ETA) https://www.gov.uk/guidance/check-when-you-can-get-an-electronic-travel-authorisation-eta TRANSIT IRLANDE : PAS DE VISA SPÉCIFIQUE REQUIS	ESPACE SCHENGEN : PASSEPORT AYANT AU MOINS UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS À COMPTER DE LA DATE D'ARRIVÉE AU ROYAUME-UNI CONDITIONS REQUISES POUR LE ROYAUME-UNI : TOUS LES PAYS DOIVENT OBLIGATOIREMENT OBTENIR UNE AUTORISATION ELECTRONIQUE DE VOYAGE (eTA) : https://www.gov.uk/guidance/check-when-you-can-get-an-electronic-travel-authorisation-eta (GIBRALTAR ET LES AUTRES TERRITOIRES BRITANNIQUES D'OUTRE-MER NE SONT PAS CONCERNÉS) PAYS NECESSITANT UN VISA BRITANNIQUE - VÉRIFIEZ EN CLIQUANT SUR LE LIEN SUIVANT : https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS LISTÉS, QU'ILS SOIENT MARQUÉS EN NOIR OU EN ROUGE, ONT OBLIGATOIREMENT BESOIN D'UN VISA BRITANNIQUE PRÉ-DÉLIVRÉ AVANT L'EMBARQUEMENT. Les passagers qui ne sont pas en possession d'un visa britannique pré-délivré obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils acceptent de rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les passagers ne pourront pas rester à bord sans le visa mentionné. TRANSIT IRLANDE (escale au Royaume-Uni avant l'IRLANDE) Les pays suivants doivent demander un VISA IRLANDAIS Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Arménie, Autorité nationale palestinienne, Azerbaïdjan, Bangladesh, Biélorussie, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo (Brazzaville), Congo (République démocratique du), Corée du Nord, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Hong Kong (RAS) - Document d'identité, Îles Féroé, Îles Marshall, Iran, Iraq, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Kirghizstan, Laos, Liban, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Micronésie, Moldavie, Mongolie, Maroc, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Niger, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République arabe syrienne, République centrafricaine, République dominicaine, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri	ZONE SCHENGEN : PASSEPORT AYANT AU MOINS UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS À COMPTER DE LA DATE D'ARRIVÉE AU ROYAUME-UNI + VISA SCHENGEN A ENTREE UNIQUE CONDITIONS REQUISES POUR LE ROYAUME-UNI : TOUS LES PAYS DOIVENT DEMANDER UNE AUTORISATION ELECTRONIQUE DE VOYAGE (ETA) : https://www.gov.uk/guidance/check-when-you-can-get-an-electronic-travel-authorisation-eta (GIBRALTAR ET LES AUTRES TERRITOIRES BRITANNIQUES D'OUTRE-MER NE SONT PAS CONCERNÉS) PAYS NECESSITANT UN VISA BRITANNIQUE - VÉRIFIEZ EN CLIQUANT SUR LE LIEN SUIVANT : https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS LISTÉS, QU'ILS SOIENT MARQUÉS EN NOIR OU EN ROUGE, ONT OBLIGATOIREMENT BESOIN D'UN VISA BRITANNIQUE PRÉ-DÉLIVRÉ AVANT L'EMBARQUEMENT. Les passagers qui ne sont pas en possession d'un visa britannique pré-délivré obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils acceptent de rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les passagers ne pourront pas rester à bord sans le visa mentionné. TRANSIT IRLANDE (escale au Royaume-Uni avant l'IRLANDE) Les pays suivants doivent demander un VISA IRLANDAIS Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Arménie, Autorité nationale palestinienne, Azerbaïdjan, Bangladesh, Biélorussie, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo (Brazzaville), Congo (République démocratique du), Corée du Nord, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Hong Kong (RAS) - Document d'identité, Îles Féroé, Îles Marshall, Iran, Iraq, Jamaïque, Jordanie, Kenya,
---	---	--	--

-ROYAUME-UNI, ESPAGNE, ROYAUME- UNI, PORTUGAL, ROYAUME-UNI		Lanka, Suriname, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Turkménistan, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe Lien pour postuler : https://www.visas.inis.gov.ie/avats/OnlineHome.aspx Les pays suivants peuvent bénéficier du programme SSVW (Short Stay Visa Waiver)* Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Colombie, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Kosovo, Koweït, République populaire de Chine, Pérou, Philippines, Qatar, Monténégro, Macédoine du Nord, Oman, Arabie saoudite, Serbie, Thaïlande, Turquie, Ouzbékistan, Vietnam Lien pour postuler : https://www.irishimmigration.ie/coming-to-visit-ireland/short-stay-visa-waiver-programme/ *Le programme SSVW (Short Stay Visa Waiver) permet aux ressortissants des pays titulaires d'un VISA britannique de se rendre en Irlande sans avoir besoin d'un visa irlandais distinct. Conditions à remplir : Il faut être entré légalement au Royaume-Uni avant de se rendre en Irlande dans le cadre du programme. **Veuillez noter que cette mesure ne s'applique pas aux personnes titulaires d'un simple permis de séjour britannique, c'est-à-dire qui ne sont pas citoyens britanniques.** ATTENTION : le visa britannique doit également être valide pendant la durée du séjour en Irlande. IMPORTANT : il n'est pas possible de rester à bord sans visa irlandais.	Kirghizstan, Laos, Liban, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Micronésie, Moldavie, Mongolie, Maroc, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Niger, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République arabe syrienne, République centrafricaine, République dominicaine, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suriname, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Turkménistan, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe Lien pour postuler : https://www.visas.inis.gov.ie/avats/OnlineHome.aspx Les pays suivants peuvent bénéficier du programme SSVW (Short Stay Visa Waiver)* Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Colombie, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Kosovo, Koweït, République populaire de Chine, Pérou, Philippines, Qatar, Monténégro, Macédoine du Nord, Oman, Arabie saoudite, Serbie, Thaïlande, Turquie, Ouzbékistan, Vietnam Lien pour postuler : https://www.irishimmigration.ie/coming-to-visit-ireland/short-stay-visa-waiver-programme/ *Le programme SSVW (Short Stay Visa Waiver) permet aux ressortissants des pays titulaires d'un VISA britannique de se rendre en Irlande sans avoir besoin d'un visa irlandais distinct. Conditions à remplir : Il faut être entré légalement au Royaume-Uni avant de se rendre en Irlande dans le cadre du programme. **Veuillez noter que cette mesure ne s'applique pas aux personnes titulaires d'un simple permis de séjour britannique, c'est-à-dire qui ne sont pas citoyens britanniques.** ATTENTION : le visa britannique doit également être valide pendant la durée du séjour en Irlande. IMPORTANT : il n'est pas possible de rester à bord sans visa irlandais. NOTE IMPORTANTE POUR LA NORVÈGE : Les ressortissants russes titulaires d'un visa Schengen valide ne sont pas autorisés à embarquer, débarquer ou descendre à terre en Norvège. Seuls les détenteurs d'un titre de séjour Schengen valide peuvent être acceptés.
--	--	--	--

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Les informations présentées ci-dessous sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis par les autorités officielles. Il incombe à chaque passager de vérifier les exigences et restrictions en vigueur avant la réservation et avant le départ de la croisière.

-ROYAUME-UNI, FRANCE, PORTUGAL, ROYAUME-UNI, ESPAGNE, ROYAUME-UNI -ROYAUME-UNI, PORTUGAL, ESPAGNE, ROYAUME-UNI, ESPAGNE, ROYAUME-UNI -ROYAUME-UNI, BELGIQUE, FRANCE, ROYAUME-UNI -ROYAUME-UNI, IRLANDE, ROYAUME-UNI -ROYAUME-UNI, BELGIQUE, PAYS-BAS, FRANCE, ROYAUME-UNI -ROYAUME-UNI, FRANCE, ESPAGNE, FRANCE, ROYAUME-UNI -ROYAUME-UNI, FRANCE, PORTUGAL, ESPAGNE, FRANCE, ROYAUME-UNI	(Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.) Étendu à la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, Chypre, l'EIRE (Rép. D'Irlande). PASSEPORT AYANT AU MOINS UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS À COMPTER DE LA DATE D'ARRIVÉE AU ROYAUME-UNI NON AUTORISÉ à embarquer avec une carte nationale d'identité – le passager ne peut pas rester à bord. Autorisation de voyage électronique (ETA) : https://www.gov.uk/guidance/check-when-you-can-get-an-electronic-travel-authorisation-eta TRANSIT IRLANDE : PAS DE VISA SPÉCIFIQUE REQUIS	ESPACE SCHENGEN : PASSEPORT AYANT AU MOINS UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS À COMPTER DE LA DATE D'ARRIVÉE AU ROYAUME-UNI CONDITIONS REQUISES POUR LE ROYAUME-UNI TOUS LES PAYS DOIVENT OBLIGATOIREMENT OBTENIR UNE AUTORISATION ÉLECTRONIQUE DE VOYAGE (eTA) : https://www.gov.uk/guidance/check-when-you-can-get-an-electronic-travel-authorisation-eta (GIBRALTAR ET LES AUTRES TERRITOIRES BRITANNIQUES D'OUTRE-MER NE SONT PAS CONCERNÉS) PAYS NECESSITANT UN VISA BRITANNIQUE - VÉRIFIEZ EN CLIQUANT SUR LE LIEN SUIVANT : https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS LISTÉS, QU'ILS SOIENT MARQUÉS EN NOIR OU EN ROUGE, ONT OBLIGATOIREMENT BESOIN D'UN VISA BRITANNIQUE PRÉ-DÉLIVRÉ AVANT L'EMBARQUEMENT. Les passagers qui ne sont pas en possession d'un visa britannique pré-délivré obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils acceptent de rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les passagers ne pourront pas rester à bord sans le visa mentionné. TRANSIT IRLANDE (escale au Royaume-Uni avant l'IRLANDE) Les pays suivants doivent demander un VISA IRLANDAIS Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Arménie, Autorité nationale palestinienne, Azerbaïdjan, Bangladesh, Biélorussie, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo (Brazzaville), Congo (République démocratique du), Corée du Nord, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Hong Kong (RAS) - Document d'identité, Îles Féroé, Îles Marshall, Iran, Iraq, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Kirghizstan, Laos, Liban, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Micronésie, Moldavie, Mongolie, Maroc, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Niger, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République arabe syrienne, République centrafricaine, République dominicaine, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri	PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS À LEUR ARRIVÉE AU ROYAUME-UNI + VISA SCHENGEN À ENTRÉE UNIQUE CONDITIONS REQUISES POUR LE ROYAUME-UNI : TOUS LES PAYS DOIVENT DEMANDER UNE AUTORISATION ÉLECTRONIQUE DE VOYAGE (ETA) : https://www.gov.uk/guidance/check-when-you-can-get-an-electronic-travel-authorisation-eta (GIBRALTAR ET LES AUTRES TERRITOIRES BRITANNIQUES D'OUTRE-MER NE SONT PAS CONCERNÉS) PAYS NECESSITANT UN VISA BRITANNIQUE - VÉRIFIEZ EN CLIQUANT SUR LE LIEN SUIVANT : https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS LISTÉS, QU'ILS SOIENT MARQUÉS EN NOIR OU EN ROUGE, ONT OBLIGATOIREMENT BESOIN D'UN VISA BRITANNIQUE PRÉ-DÉLIVRÉ AVANT L'EMBARQUEMENT. Les passagers qui ne sont pas en possession d'un visa britannique pré-délivré obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils acceptent de rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les passagers ne pourront pas rester à bord sans le visa mentionné.
---	--	---	--

		Lanka, Suriname, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Turkménistan, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe Lien pour postuler : https://www.visas.inis.gov.ie/avats/OnlineHome.aspx Les pays suivants peuvent bénéficier du programme SSVW (Short Stay Visa Waiver)* Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Colombie, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Kosovo, Koweït, République populaire de Chine, Pérou, Philippines, Qatar, Monténégro, Macédoine du Nord, Oman, Arabie saoudite, Serbie, Thaïlande, Turquie, Ouzbékistan, Vietnam Lien pour postuler : https://www.irishimmigration.ie/coming-to-visit-ireland/short-stay-visa-waiver-programme/ *Le programme SSVW (Short Stay Visa Waiver) permet aux ressortissants des pays titulaires d'un VISA britannique de se rendre en Irlande sans avoir besoin d'un visa irlandais distinct. Conditions à remplir : Il faut être entré légalement au Royaume-Uni avant de se rendre en Irlande dans le cadre du programme. **Veuillez noter que cette mesure ne s'applique pas aux personnes titulaires d'un simple permis de séjour britannique, c'est-à-dire qui ne sont pas citoyens britanniques.** ATTENTION : le visa britannique doit également être valide pendant la durée du séjour en Irlande. IMPORTANT : il n'est pas possible de rester à bord sans visa irlandais.	TRANSIT IRLANDE (escale au Royaume-Uni avant l'IRLANDE) Les pays suivants doivent demander un VISA IRLANDAIS Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Arménie, Autorité nationale palestinienne, Azerbaïdjan, Bangladesh, Biélorussie, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo (Brazzaville), Congo (République démocratique du), Corée du Nord, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Hong Kong (RAS) - Document d'identité, Îles Féroé, Îles Marshall, Iran, Iraq, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Kirghizstan, Laos, Liban, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Micronésie, Moldavie, Mongolie, Maroc, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Niger, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République arabe syrienne, République centrafricaine, République dominicaine, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suriname, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Turkménistan, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe Lien pour postuler : https://www.visas.inis.gov.ie/avats/OnlineHome.aspx Les pays suivants peuvent bénéficier du programme SSVW (Short Stay Visa Waiver)* Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Colombie, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Kosovo, Koweït, République populaire de Chine, Pérou, Philippines, Qatar, Monténégro, Macédoine du Nord, Oman, Arabie saoudite, Serbie, Thaïlande, Turquie, Ouzbékistan, Vietnam Lien pour postuler : https://www.irishimmigration.ie/coming-to-visit-ireland/short-stay-visa-waiver-programme/
--	--	--	--



Dernière mise à jour : 04 août 2026

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Les informations présentées ci-dessous sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis par les autorités officielles. Il incombe à chaque passager de vérifier les exigences et restrictions en vigueur avant la réservation et avant le départ de la croisière.

*Le programme SSVW (Short Stay Visa Waiver) permet aux ressortissants des pays titulaires d'un VISA britannique de se rendre en Irlande sans avoir besoin d'un visa irlandais distinct.

Conditions à remplir : Il faut être entré légalement au Royaume-Uni avant de se rendre en Irlande dans le cadre du programme.

Veillez noter que cette mesure ne s'applique pas aux personnes titulaires d'un simple permis de séjour britannique, c'est-à-dire qui ne sont pas citoyens britanniques.

ATTENTION : le visa britannique doit également être valide pendant la durée du séjour en Irlande.

IMPORTANT : il n'est pas possible de rester à bord sans visa irlandais.

NOTE IMPORTANTE POUR LA NORVÈGE : Les ressortissants russes titulaires d'un visa Schengen valide ne sont pas autorisés à embarquer, débarquer ou descendre à terre en Norvège. Seuls les détenteurs d'un titre de séjour Schengen valide peuvent être acceptés.

- ALLEMAGNE, IRLANDE, ROYAUME-UNI, ALLEMAGNE -ALLEMAGNE, ROYAUME-UNI, ISLANDE, ROYAUME-UNI, ALLEMAGNE -ALLEMAGNE, ROYAUME-UNI, ALLEMAGNE	(Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.) Étendu à la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, Chypre, l'EIRE (Rép. D'Irlande). PASSEPORT AYANT AU MOINS UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS À COMPTER DE LA DATE D'ARRIVÉE AU ROYAUME-UNI NON AUTORISÉ à embarquer avec une carte nationale d'identité – le passager ne peut pas rester à bord. Autorisation de voyage électronique (ETA) https://www.gov.uk/guidance/check-when-you-can-get-an-electronic-travel-authorisation-eta TRANSIT IRLANDE : PAS DE VISA SPÉCIFIQUE REQUIS	ESPACE SCHENGEN : PASSEPORT AYANT AU MOINS UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS À COMPTER DE LA DATE D'ARRIVÉE AU ROYAUME-UNI CONDITIONS REQUISES POUR LE ROYAUME-UNI TOUS LES PAYS DOIVENT OBLIGATOIREMENT OBTENIR UNE AUTORISATION ELECTRONIQUE DE VOYAGE (eTA) : https://www.gov.uk/guidance/check-when-you-can-get-an-electronic-travel-authorisation-eta (GIBRALTAR ET LES AUTRES TERRITOIRES BRITANNIQUES D'OUTRE-MER NE SONT PAS CONCERNÉS) PAYS NECESSITANT UN VISA BRITANNIQUE - VÉRIFIEZ EN CLIQUANT SUR LE LIEN SUIVANT : https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS LISTÉS, QU'ILS SOIENT MARQUÉS EN NOIR OU EN ROUGE, ONT OBLIGATOIREMENT BESOIN D'UN VISA BRITANNIQUE PRÉ-DÉLIVRÉ AVANT L'EMBARQUEMENT. Les passagers qui ne sont pas en possession d'un visa britannique pré-délivré obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils acceptent de rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les passagers ne pourront pas rester à bord sans le visa mentionné. TRANSIT IRLANDE (escale en Irlande avant le Royaume-Uni) Les nationalités suivantes doivent demander un visa irlandais, indépendamment de leur autorisation d'entrée au Royaume-Uni. Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Colombie, Comores, Congo (République du Congo), Congo (République démocratique du Congo), Corée du Nord, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Féroé, Îles Marshall, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kosovo, Koweït, Laos, Liban, Libéria, Libye, Macédoine du Nord, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Micronésie, Moldavie, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Niger, Nigeria, Oman, Ouganda, Pakistan, Palaos, Papouasie–Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République	ESPACE SCHENGEN : PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS À LEUR ARRIVÉE AU ROYAUME-UNI + VISA SCHENGEN À ENTRÉE UNIQUE CONDITIONS REQUISES POUR LE ROYAUME-UNI TOUS LES PAYS DOIVENT OBLIGATOIREMENT OBTENIR UNE AUTORISATION ELECTRONIQUE DE VOYAGE (eTA) : https://www.gov.uk/guidance/check-when-you-can-get-an-electronic-travel-authorisation-eta (GIBRALTAR ET LES AUTRES TERRITOIRES BRITANNIQUES D'OUTRE-MER NE SONT PAS CONCERNÉS) PAYS NECESSITANT UN VISA BRITANNIQUE - VÉRIFIEZ EN CLIQUANT SUR LE LIEN SUIVANT : https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS LISTÉS, QU'ILS SOIENT MARQUÉS EN NOIR OU EN ROUGE, ONT OBLIGATOIREMENT BESOIN D'UN VISA BRITANNIQUE PRÉ-DÉLIVRÉ AVANT L'EMBARQUEMENT. Les passagers qui ne sont pas en possession d'un visa britannique pré-délivré obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils acceptent de rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les passagers ne pourront pas rester à bord sans le visa mentionné. TRANSIT IRLANDE (escale en Irlande avant le Royaume-Uni) Les nationalités suivantes doivent faire une demande de visa irlandais : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Angola, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Colombie, Comores, Congo (République démocratique du Congo), Congo (République du Congo), Corée du Nord, Côte d'Ivoire, Cuba,
---	--	---	---

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Les informations présentées ci-dessous sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis par les autorités officielles. Il incombe à chaque passager de vérifier les exigences et restrictions en vigueur avant la réservation et avant le départ de la croisière.

dominicaine, République populaire de Chine, Rwanda, Russie (Fédération de Russie), Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Suriname, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Turquie, Turkménistan, Venezuela, Viêt Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Lien pour postuler :

<https://www.visas.inis.gov.ie/avats/OnlineHome.aspx>

Toutes les nationalités mentionnées doivent demander un visa irlandais. Il n'est pas possible de bénéficier du programme SSVWP (Short Stay Visa Waiver Programme*)

*Le programme SSVW (Short Stay Visa Waiver) permet aux ressortissants des pays titulaires d'un VISA BRITANNIQUE de se rendre en Irlande sans avoir besoin d'un visa irlandais distinct.

Conditions à remplir : Il faut être entré légalement au ROYAUME-UNI avant de se rendre en Irlande dans le cadre du programme.

IMPORTANT : il n'est pas possible de rester à bord sans VISA IRLANDAIS.

Djibouti, Égypte, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Hong Kong (RAS) - Document d'identité, Îles Féroé, Îles Marshall, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kosovo, Koweït, Laos, Liban, Libéria, Libye, Macédoine du Nord, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Micronésie, Moldavie, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Niger, Nigeria, Oman, Autorité nationale palestinienne, Pakistan, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République dominicaine, République populaire de Chine, Rwanda, Russie (Fédération de Russie), Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Sri Lanka

Lien pour postuler :

<https://www.visas.inis.gov.ie/avats/OnlineHome.aspx>

Toutes les nationalités mentionnées doivent demander un visa irlandais. Il n'est pas possible de bénéficier du programme SSVWP (Short Stay Visa Waiver Programme*)

*Le programme SSVW (Short Stay Visa Waiver) permet aux ressortissants des pays titulaires d'un VISA britannique de se rendre en Irlande sans avoir besoin d'un visa irlandais distinct.

Conditions à remplir : Il faut être entré légalement au Royaume-Uni avant de se rendre en Irlande dans le cadre du programme.

IMPORTANT : il n'est pas possible de rester à bord sans visa irlandais.

ITALIE, FRANCE, ESPAGNE, FRANCE, ALLEMAGNE	(Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.) Étendu à la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, Chypre, l'EIRE (Rép. D'Irlande). PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ Remarque : les passagers ressortissants de l'Union européenne ou de l'espace Schengen seront autorisés à embarquer également avec leur carte d'identité nationale valable pour voyager à l'étranger	Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours, pour le tourisme : Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / Bosnie-Herzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Corée du Sud / Costa Rica / Dominique / Émirats Arabes Unis / États-Unis d'Amérique / Géorgie / Grenade / Guatemala / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Îles Marshall / Îles Salomon / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A.R*** / Macédoine du Nord* / Malaisie / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nicaragua / Nouvelle-Zélande / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Royaume-Uni / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Saint-Vincent / Salvador / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Uruguay / Vanuatu / Venezuela. * Le régime d'exemption de visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie, uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique. ** Le régime d'exemption s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité. *** Le régime d'exemption s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong". *** Le régime d'exemption s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau" PASSEPORT AYANT AU MOINS UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS	PASSEPORT VALIDE AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉE UNIQUE (SI LE PASSAGER N'EST PAS DÉTENTEUR D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS QU'IL RESIDE DANS UN DES PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, IL DOIT AVOIR UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS SCHENGEN -LE PERMIS DE SEJOUR EN COURS DE RENOUVELLEMENT N'EST PAS CONSIDERE COMME VALIDE.) Certaines nationalités peuvent être soumises à des restrictions pour débarquer. Si le débarquement n'est pas autorisé, les personnes concernées peuvent rester à bord.
--	---	--	--